**SECTION 01 10 00**

**RÉSUMÉ**

**PARTIE 1 — GÉNÉRAL**

# RÉSUMÉ

## Cette section englobe :

### Description du site existant : Le site de Charpentier compte six puits. F1, F2 et F5 se déversent, lorsqu’ils sont en opération, dans le réservoir surélevé de 300 m3 sur site. Le débit sortant du puits F3 est dirigé vers un corps de vanne séparé, mais il s’écoule également dans le réservoir Charrier. La sortie F4 est canalisée vers le même corps de vanne que la sortie F3, mais elle est dirigée par une conduite sous pression vers le secteur 1 de Les Cayes, la partie originale de la ville dans laquelle un réservoir de 700 m3 est presque terminé à une distance de 3 km du puits F4. F6 n’est pas opérationnel actuellement. F2 n’a pas non plus de pompe ou de tuyau de colonne, qui ont tous deux été enlevés et stockés dans la maison du puits.

### Le projet consiste à améliorer le champ de captage Charpentier aux Cayes pour rééquiper les puits F1 et F2 de pompes submersibles à énergie solaire et d’un système de panneaux solaires pour alimenter et faire fonctionner les pompes. Le projet comprend également l’amélioration de la réhabilitation et de l’installation des murs et des clôtures, ainsi que la mise en œuvre d’améliorations au drainage.

### Des exigences particulières sont énoncées dans les divisions et sections suivantes. Les travaux comprendront :

### L’acquisition et l’installation de deux groupes motopompes solaires submersibles.

### La fourniture et l’installation de tuyaux de colonne et de raccords pour ajuster les pompes solaires à la profondeur requise.

### L’achat de panneaux solaires et d’accessoires électriques

### La construction d’une structure de rayonnage et l’installation d’un panneau solaire.

### Les accessoires nécessaires au contrôle et au fonctionnement des pompes en mode manuel et automatisé. Il s’agira notamment d’un convertisseur, d’une sonde de puits, d’un contrôleur de câble électrique et d’un interrupteur « marche-arrêt » de la pompe, conformes aux normes de l’industrie.

### Contrôleurs automatisés qui font fonctionner les F1 et F2 en modes automatique et manuel,

### Dispositions et accessoires ainsi que l’installation de telle sorte que les nouvelles pompes solaires peuvent également être alimentées à partir d’un groupe électrogène de 400 kw existant lorsque le propriétaire le souhaite.

### Pièces de rechange supplémentaires limitées.

### Formation, essais et mise en service.

# SECTIONS CONNEXES

## Section 00 70 00 *General Conditions & Infrastructure Fixed Price Unit Price Subcontract* (Conditions générales du contrat de sous-traitance et prix unitaire à prix fixe pour l'infrastructure).

**PARTIE 2 — PRODUITS (NON UTILISÉS)**

**PARTIE 3 — EXÉCUTION**

FIN DE LA SECTION